

ADHÉSION AU PAIEMENT PRÉAUTORISÉ

NUMÉRO DE MATRICULE (en haut à droite de votre compte de taxes)			
TITULAIRE(S) DU COMPTE BANCAIRE			
NOM ET PRÉNOM DU (DES) TITULAIRES		Numéro de téléphone	
ADRESSE		Rés : Ville	Bur : Code Postal
INSTITUTION FINANCIÈRE			
Nom de l'institution financière			
Rue			
Ville		Code Postal	
Institution financière	Succursale	No de compte ou folio	

Organisme bénéficiaire

Ville de Rivière-du-Loup
65 rue de l'Hôtel-de-ville
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7
Téléphone : (418) 867-6711

AUTORISATION DE RETRAIT

JE SOUSSIGNÉ(E), AUTORISE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP À EFFECTUER DES RETRAITS DANS MON COMPTE OU FOLIO NO DÉTENU À L'INSTITUTION FINANCIÈRE TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSUS POUR LE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES , EN VERTU DES CONDITIONS SUIVANTES :

FRÉQUENCE DES RETRAITS SELON LES ÉCHÉANCES INDIQUÉES SUR LES COMPTES DE TAXES ANUELLES ET COMPLÉMENTAIRES.

MONTANTS PRÉLEVÉS : MONTANT DÛ EN FONCTION DES ÉCHÉANCES DES COMPTES DE TAXES.

JE CONVIENS DÈS À PRÉSENT QUE LE MONTANT POURRA VARIER SANS AUTORISATION DE MA PART SUR ENVOI DES COMPTES DE TAXES DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP. PAR AILLEURS, JE CONSERVE LE DROIT DE RÉVOQUER LA PRÉSENTE AUTORISATION PAR UN AVIS ÉCRIT TRANSMIS À LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP ET DÉGAGE L'INSTITUTION FINANCIÈRE DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE NON-RESPECT DE LA RÉVOCATION, À MOINS DE NÉGLIGENCE DE SA PART.

J'INFORMERAI LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP PAR ÉCRIT DE TOUT CHANGEMENT AUX PRÉSENTES.

JE CONVIENS QUE L'INSTITUTION FINANCIÈRE, OÙ J'AI MON COMPTE N'EST PAS TENUE DE VÉRIFIER QUE LE PAIEMENT EST TIRÉ CONFORMÉMENT À L'AUTORISATION.

JE RECONNAIS QUE LE FAIT DE REMETTRE LA PRÉSENTE À LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP ÉQUIVAUT À LA REMETTRE À MON INSTITUTION FINANCIÈRE.

REMBOURSEMENT

LES EFFETS DÉBITÉS PAR ERREUR ME SERONT REMBOURSÉS PAR MON INSTITUTION FINANCIÈRE DANS LES 90 JOURS POUR L'UNE OU L'AUTRE DES RAISONS SUIVANTES :

- A) JE N'AI JAMAIS DONNÉ L'AUTORISATION ÉCRITE À LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP
- B) LE RETRAIT N'A PAS ÉTÉ EFFECTUÉ CONFORMÉMENT À MON AUTORISATION
- C) MON AUTORISATION A ÉTÉ RÉVOQUÉE
- D) LE RETRAIT N'A PAS ÉTÉ FAIT AU BON COMPTE EN RAISON D'UNE ERREUR DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

JE COMPREND QU'UNE DÉCLARATION ÉCRITE À CET EFFET DOIT ÊTRE DONNÉE À MON INSTITUTION FINANCIÈRE SUR LE FORMULAIRE QUI ME SERA FOURNI PAR CELLE-CI.

SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE BANCAIRE

DATE

SIGNATURE DU SECOND TITULAIRE (S'IL S'AGIT D'UN COMPTE
CONJOINT POUR LEQUEL DEUX SIGNATURES SONT REQUISES)

DATE

Pour toutes informations supplémentaires communiquez avec le personnel du Service Finances et trésorerie au (418) 867-6711

- Faire parvenir ce formulaire à la Ville de Rivière-du-Loup au « Service Finances et trésorerie » dix jours ouvrables avant la date d'échéance du versement
- Joindre un chèque personnel portant la mention « ANNULÉ » pour éviter toute erreur de transcription
- Inclure un des 3 coupons de versement du compte de taxes